

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2010)
Heft: 1

Artikel: "Pas encore assez de tension sur le marché" : Interview
Autor: Steinmann, Walter / Kägi, Matthias
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Pas encore assez de tension sur le marché»

Walter Steinmann tire le bilan d'une année «énergétique». Le directeur de l'Office fédéral de l'énergie OFEN esquisse aussi les activités essentielles pour 2010, anniversaire rond pour l'OFEN.

Walter Steinmann, l'année 2009 a inauguré une nouvelle ère pour l'économie électrique suisse. Quel regard portez-vous sur le début de l'ouverture du marché?

Au plan technique, nous avons rapidement atteint un bon niveau et réussi sans problème le passage à la nouvelle ère. Des problèmes sont survenus dans la communication, notamment de la part de l'industrie de l'électricité, ainsi que lors des adaptations de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité qu'il a fallu parachever en toute hâte à la dernière minute, c'est-à-dire en décembre 2008. Il en est résulté des incertitudes chez les consommateurs. A présent, la Commission de l'électricité (ElCom) a pris ses premières décisions qui montrent la voie à suivre, même si elle sera longue, car ces décisions doivent encore faire l'objet d'une vérification juridique. C'est un fait qu'aucun pays n'a instauré un nouveau régime pour le marché de l'électricité sans rencontrer quelques difficultés. Les maladies de jeunesse sont inévitables. Il s'agit d'adaptations; nous tous devons apprendre à nous adapter à la nouvelle réglementation du marché.

Les prix de l'électricité sont sujets à controverse. Suite à la crise économique, la branche gourmande en énergie dénonce le dysfonctionnement du marché de l'électricité et met

en garde contre une diminution des places de travail due aux augmentations des prix du courant. Que répondez-vous à ces milieux?

Il faut savoir qu'un marché ne débouche pas toujours sur une baisse de prix, c'est un jeu de l'offre et de la demande. Sur ce marché, les consommateurs et les producteurs doivent maintenant acquérir de l'expérience pour mieux utiliser les opportunités. Les anciennes structures monopolistiques sont dépassées. Les consommateurs, les gros y compris, réclament leurs droits et un dialogue. Au vu des expériences réalisées au cours de cette première étape, il apparaît que les objectifs visés par l'ouverture du marché n'ont pas encore été atteints à ce jour, à savoir la mise en place d'un approvisionnement en électricité concurrentiel et sûr, avec des prix transparents. Il n'y a pas encore assez de tension sur le marché.

Le Conseil fédéral a déjà mis en chantier une révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Quels sont selon vous les points faibles de la législation en vigueur?

Nous devons d'abord voir ce qui se passe avec les coûts et la régulation du réseau. Nous souhaitons remplacer la tarification actuelle basée sur les coûts par une réglementation incitative. Il convient alors aussi de définir la qualité des réseaux afin qu'ils ne soient pas laissés à l'abandon. Il faut également renforcer l'indépendance de la Société nationale du réseau de transport Swissgrid vis-à-vis des autres milieux de l'électricité. S'agissant des services-système (ndlr.: réserves d'énergie pour garantir la stabilité du réseau), nous

devons voir s'il existe un vrai marché ou s'il y a lieu d'introduire une obligation d'offre pour les producteurs. Il faut finalement que l'ElCom devienne plus agressive et acquière davantage de compétences. Par ailleurs, le Parlement devra aussi être régulièrement informé sur le montant et l'évolution des redevances et prestations aux collectivités publiques qui sont un élément fixe du prix de l'électricité.

Combien de temps prendra cette révision?

Le travail ne doit pas être bâclé. Le Conseil fédéral a mandaté notre Département pour qu'il élabore d'ici début 2011 un projet soumis à la consultation concernant la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité. La version révisée de la loi doit entrer en vigueur en 2014, parallèlement à l'ouverture complète du marché qui permettra aussi aux ménages de choisir librement leur fournisseur de courant. Cette procédure est sujette au référendum facultatif. Je pense que cette deuxième phase ne sera couronnée de succès que si nous procédons à certaines optimisations et si l'industrie suisse de l'électricité trouve le chemin de l'Europe jusqu'à cette date. En effet, la sécurité d'approvisionnement concerne de plus en plus toute l'Europe, dans laquelle la Suisse n'est pas une île.

Depuis deux ans, la Suisse et l'UE négocient un accord bilatéral sur l'électricité. Quel est l'avancement des négociations?

Les négociations progressent, mais bien des détails techniques doivent encore être réglés. Le 3^e paquet de la libéralisation eu-

INTERNET

Office fédéral de l'énergie OFEN:
www.bfe.admin.ch

ropéenne a modifié les conditions. En 2010, nous devons examiner si le mandat actuel est suffisant pour parvenir effectivement à un bon accord ou s'il en faut un autre qui prenne mieux en compte la nouvelle situation. Nous devons aussi voir si un accord peut se concentrer uniquement sur le marché de l'électricité ou s'il doit faire l'objet d'une formulation un peu plus large.

Que signifie cela concrètement?

Concrètement, on parle beaucoup des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Là aussi nous ne sommes pas une île. Nous ne savons pas, par exemple, si nous pouvons continuer à poursuivre nos propres

provoquerait un gain de temps minime, à savoir quelques semaines seulement, qui seraient quasi insignifiantes par rapport aux 16 années que dure toute la procédure jusqu'à l'hypothétique mise en service d'une centrale nucléaire.

Mais la responsabilité de la procédure de sélection des dépôts en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets radioactifs incombe clairement à la Confédération. Quelles sont les étapes clés de ce projet d'envergure en 2010?

En point de mire se trouvent les résultats de l'examen des critères de sécurité technique auquel l'IFSN a procédé pour les régions

«NOUS AVONS FAIT DE GRANDS PROGRÈS EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.»

stratégies d'efficacité énergétique ou si nous devons davantage les harmoniser avec celles de l'UE. Ultérieurement, des négociations sont aussi envisageables dans le domaine du gaz. Ce n'est pas encore défini si cela entrera déjà dans ce paquet.

Concernant la sécurité d'approvisionnement, les projets de nouvelles centrales nucléaires provoquent actuellement de vifs débats politiques. Jusqu'à présent, les milieux de l'électricité s'efforcent de fixer une démarche commune. Pourquoi la Confédération ne prend-elle pas ce dossier en main?

Il incombe à la Confédération d'examiner les demandes dans le cadre de la procédure et plus tard de préparer les décisions à l'intention du Conseil fédéral, du Parlement et du peuple. Il s'agit aujourd'hui de pouvoir effectuer l'analyse technique des demandes avec la plus grande liberté et indépendance possible. Il ne nous appartient donc pas de coordonner les demandes des divers requérants. Cela est de la compétence de ces entreprises et de leurs propriétaires, donc principalement des cantons.

La procédure ne va-t-elle pas pâtir du fait que les requérants ne se soient pas encore entendus sur deux projets?

Actuellement, le retrait d'une demande ne sert à rien. Ces requêtes sont examinées sérieusement. Il faudra environ une année à l'Inspectorat fédéral de la sécurité des installations nucléaires (IFSN) pour traiter les trois demandes en parallèle, si bien que les trois rapports, incluant les prises de position de la Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN), seront disponibles fin 2010. Le retrait d'une demande durant cette période

d'implantation potentielles proposées par la Nagra («Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs»). La Commission de sécurité nucléaire (CSN) prendra également position. Une première consultation aura alors lieu auprès des cantons et des autres organisations impliquées. Dans le même temps, il importe que nous développiions la participation avec les communes et régions potentielles.

Abordons maintenant le sujet de l'efficacité énergétique, pilier central de la politique énergétique suisse. L'année dernière, les activités ont été nombreuses.

Nous avons effectivement fait de grands progrès en matière d'efficacité énergétique. Dès 2010, grâce à l'affectation partielle de la taxe sur le CO₂, on disposera de 200 millions de francs par an destinés aux rénovations énergétiques et aux énergies renouvelables dans les bâtiments. Ce montant important déclenchera nombre d'investissements. Par ailleurs, depuis début 2010, les premières dispositions sur l'efficacité énergétique s'appliqueront aux appareils et aux moteurs. Je pense que début 2011 déjà nous mettrons d'autres prescriptions d'efficacité en vigueur.

Les progrès sont plus lents dans d'autres domaines. Que faut-il faire pour avancer enfin dans la mobilité?

Je suis persuadé que nous devons avant tout miser sur l'efficacité énergétique et que nous pouvons continuer avec les systèmes de bonus et les directives visant à réduire les émissions de CO₂ à l'instar de l'UE. Ici aussi, les valeurs cibles de l'UE et un chemin européen commun sont pour moi très importants. Car dans ce domaine également, nous ne

sommes pas un cas particulier; nous pouvons atteindre l'objectif et aiguiller le parc automobile suisse vers des véhicules consommant moins d'énergie.

S'agissant des énergies renouvelables, la mise en œuvre de la rétribution à prix coûtant (RPC) du courant vert injecté était au centre des discussions en 2009. Que va-t-il se passer maintenant suite au blocage du système?

Le Parlement a pris la question en main et va tenter de diminuer la pression et de réduire la liste d'attente. Cela en mettant d'une part plus d'argent à disposition et en veillant d'autre part à réduire drastiquement les rétributions pour les différentes technologies, compte tenu des progrès technologiques réalisés. Il est important de débloquer le système de la RPC. Nous donnerons ainsi un signal fort, aussi en vue d'une votation éventuelle sur les nouvelles centrales nucléaires, en démontrant clairement que la Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

La deuxième phase des mesures de stabilisation a boosté les énergies renouvelables. Quelles ont été les conséquences énergétiques et économiques?

Même si nous n'avons pas encore de chiffres, nous sommes certains que cela a stimulé la conjoncture. Ces mesures ont incité les gens à s'intéresser davantage aux énergies renouvelables et à investir davantage dans ce domaine. Ces tendances de même que les effets sur la politique et l'économie se poursuivront également en 2010.

Ce bilan et la perspective que vous avez esquissée mettent en évidence l'évolution dynamique de ce secteur énergétique. Que signifie cela pour l'OFEN qui fêtera ses 80 ans en 2010?

Enormément de choses ont changé en 80 ans, mais surtout ces deux ou trois dernières années. Les thèmes clés sont la libéralisation du marché de l'électricité, l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables. Mais la gestion des déchets radioactifs et la sécurité d'approvisionnement grâce aux grandes centrales suscitent également bien des discussions. Le Conseiller fédéral Willy Ritschard avait déclaré que le principal travail de notre Office était de compter les kilowattheures. Depuis lors, nous accomplissons aussi quelques nouvelles tâches qui nous incombent (rires).

Interview: Matthias Kägi